



VERS UNE NOUVELLE NORMALITÉ :

FINANCER UN SECTEUR DES FEMMES PROSPÈRE ET EN SANTÉ



**CE RAPPORT A ÉTÉ
CORÉDIGÉ PAR :**

La Fondation canadienne
des femmes

Ontario Nonprofit Network
(ONN)

Le Centre canadien de
politiques alternatives

Kathleen Lahey

**AVEC LA
CONTRIBUTION DE :**

Imagine Canada

Mai 2020



**FONDATION
CANADIENNE
DES FEMMES**

Vers une nouvelle normalité est une série de rapports sur l'égalité des genres dans le contexte de la pandémie de COVID-19. La série examine les risques que fait peser la pandémie sur les droits fondamentaux des femmes, et propose de nouvelles façons de chercher à atteindre l'égalité des genres au Canada dans le cadre des efforts de relance post-pandémie.

Copyright © 2020 La Fondation canadienne des femmes se représente et représente les corédactrices, le Centre canadien de politiques alternatives, Ontario Nonprofit Network et Kathleen Lahey.

Ce rapport est un document de source ouverte et l'autorisation d'en citer, reproduire ou distribuer gratuitement des extraits est accordée. Les corédactrices doivent être créditées dans les citations et reproductions.

Nous remercions Imagine Canada pour sa contribution.

INTRODUCTION

La Fondation canadienne des femmes s'associe avec l'Ontario Nonprofit Network (ONN), Imagine Canada, le Centre canadien de politiques alternatives et la professeure Kathleen Lahey pour présenter cette analyse de la situation du secteur des femmes au début de la pandémie et dans le contexte de la crise précipitée par les mesures de confinement. Le présent rapport fait état de l'érosion dont souffraient déjà les organismes au service des femmes et les groupes luttant pour l'équité de genre avant la pandémie, et démontre comment cette érosion a aggravé la vulnérabilité du secteur des femmes dans le contexte actuel d'urgence, laquelle vulnérabilité touche bien sûr principalement les femmes et les autres groupes vulnérables.

Les femmes affichent des taux de violence genrée et de précarité financière supérieurs à d'autres groupes de personnes, et les organismes qui les servent sont à l'avant-plan des propositions d'interventions innovantes et opportunes. Malheureusement, des décennies de compressions budgétaires, de financement par projet plutôt qu'au fonctionnement et de mesures d'austérité ont transféré au secteur des femmes la responsabilité des services essentiels de première ligne, comme le soutien aux survivantes d'agression sexuelle, tout en le privant du financement dont il a besoin. La crise de la COVID-19 est l'occasion d'examiner les conditions actuelles du secteur des femmes et de proposer une nouvelle façon d'aller de l'avant aux bailleurs de fonds qui le soutiennent.

UN SECTEUR ESSENTIEL, DES SERVICES ESSENTIELS

Le terme «secteur des femmes» est employé pour décrire le mouvement des femmes et les services offerts aux femmes. Les services à l'intention des femmes, selon cette définition, visent à répondre aux besoins particuliers des femmes et à offrir des programmes fondés sur une analyse de genre, dans une optique d'équité. Ces services comprennent les refuges pour femmes, les centres de soutien aux survivantes d'agression sexuelle et les centres de femmes. Les services aux femmes incluent également des organismes qui sont généralement axés sur les services communautaires, mais offrent des services conçus spécifiquement par et pour les femmes. Les mouvements de femmes sont constitués de groupes qui luttent pour l'équité des genres et travaillent sur le plan des politiques et de la défense des droits à l'échelle locale, régionale et nationale; ces groupes jouent un rôle important dans la promotion et l'amélioration des résultats en matière d'équité des genres pour les femmes dans toute leur diversité. Ils s'attaquent également aux inégalités sous-jacentes qui vulnérabilisent les femmes sur le plan structurel.

Les services offerts par le secteur des femmes sont des programmes de services sociaux. Les groupes offrent des interventions directes ainsi que des services globaux et auxiliaires, dont le soutien et le suivi psychologique, l'éducation et le développement des compétences, la prévention en matière de santé publique ainsi qu'un système de soutien qui sert de filet de sécurité aux femmes et à leurs familles. Ce soutien comprend aussi des activités de sensibilisation après les heures de travail, du soutien à la garde d'enfants et l'accès à des conseils juridiques et financiers. La plupart, si ce n'est la totalité, de ces groupes sont des organismes sans but lucratif ou des organismes de bienfaisance. Ces services sont essentiels et font partie d'un système de sécurité sociale sain. Ces groupes travaillent dans le but d'améliorer les déterminants sociaux de la santé des personnes, au Canada, qui subissent des oppressions imbriquées et doivent surmonter les obstacles structurels que ces multiples oppressions dressent contre elles.

DES INÉGALITÉS SOUS-JACENTES : LE SECTEUR DES FEMMES ET LE SYSTÈME FISCAL

La Fondation canadienne des femmes est l'une des plus importantes fondations pour les femmes dans le monde et, parmi les fondations canadiennes, l'une des rares à se consacrer exclusivement aux femmes, aux questions qui les concernent, aux organismes qui les servent et à l'égalité des genres. Par exemple, parmi plus de 200 fondations énumérées sur le site Internet de Charity Village¹, moins de dix fondations mentionnent les femmes et les filles, tous contextes confondus. La plupart adoptent une approche « mainstream » qui ne priorise pas les interventions du secteur des femmes pouvant être caractérisées comme étant féministes, intersectionnelles ou ancrées dans la reconnaissance des obstacles structurels et systémiques à l'égalité pour tous et toutes.

Le secteur des femmes fait partie du secteur communautaire et caritatif, un secteur historiquement et traditionnellement féminisé, où le genre détermine largement le caractère inéquitable et inadéquat du modèle de financement. Selon les recherches menées par l'ONN en 2018 au sujet des expériences de travail des femmes au sein du secteur communautaire de l'Ontario, la féminisation du secteur est le produit de divers facteurs. Par exemple, 80 % des employé-e-s des organismes communautaires et de bienfaisance sont des femmes (secteur majoritairement féminin); une grande partie de leur travail est considérée comme du travail de prestation de soins, donc du

travail de femmes, surtout de femmes racisées, immigrantes et autochtones (travail genré et racisé); et les femmes et les enfants représentent une importante part des populations servies par ces femmes².

80 %

*des employé-e-s des organismes
communautaires et de bienfaisance
sont des femmes*

Conséquemment, la perception du secteur des femmes est teintée de stéréotypes de genre négatifs : il est considéré comme étant dépendant, émotif, inférieur à la masculinité (c.-à-d. à d'autres secteurs), inintelligent, incompetent, et devant toujours être guidé et surveillé³. La féminisation a des conséquences concrètes sur les organismes sans but lucratif et de bienfaisance, leurs employé-e-s et les communautés qu'ils servent. Par exemple, des dynamiques de pouvoir patriarcales émergent entre les organismes, d'une part, et les donateurs et bailleurs de fonds, d'autre part, ou entre les directions générales et les conseils d'administration. Les travailleuses du secteur sont surchargées, sous-payées et peu valorisées, et les réponses aux besoins des communautés sont par conséquent inadéquatement financées.

DES INÉGALITÉS SOUS-JACENTES : LE SECTEUR DES FEMMES ET LE SYSTÈME FISCAL

D'autres facteurs aggravent ce contexte pour les organismes du secteur des femmes. Les recherches de l'ONN indiquent que les organismes de femmes ont davantage de difficulté à être pris au sérieux par les bailleurs de fonds, et les employé-e-s de ces organismes sont moins bien payé-e-s que ceux et celles du secteur en général. Au sein du secteur sans but lucratif, les femmes se heurtent encore à un plafond de verre quand vient le moment d'occuper des postes ailleurs que dans des organismes de femmes. Kate McInturff et Brittany Lambert, du Centre canadien de politiques alternatives, constatent par ailleurs que les femmes employées par les organismes travaillant pour l'équité des genres sont parmi les moins bien rémunérées du secteur sans but lucratif⁴.

Les inégalités sous-jacentes sont également en jeu dans les dynamiques de dons et dans la structure fiscale qui sous-tendent le secteur des femmes. Sur le plan des dons en général, les données canadiennes révèlent clairement comment les structures canadiennes de financement d'œuvres de bienfaisance renforcent et amplifient les inégalités de genre structurelles existantes. En 2010, le gouvernement fédéral a « redonné » 2,8 milliards de dollars en crédits d'impôts et remboursements à des individus et des entreprises qui avaient fait au total 12,9 milliards de dollars en dons de charité. Ces crédits d'impôt ont remis 22 % du total des dons de charité aux contribuables qui étaient en mesure de réclamer des avantages fiscaux en raison des dons. Ce

mécanisme permet aux contribuables de rediriger ce qui serait autrement des revenus gouvernementaux vers les activités privilégiées par les donateurs et donatrices. En 2010, les donatrices n'ont reçu que 29 % de ces avantages fiscaux, même si plus de femmes que d'hommes avaient fait des dons. En revanche, les donateurs ont reçu 71 % des 2,4 milliards de crédits relatifs à des dons de charité personnels, et 70 % du crédit de 0,4 milliard de dollars des dons de charité faits par des entreprises. Ces données genrées reflètent les faibles revenus persistants des femmes ainsi que leur capacité réduite à faire des dons. Elles révèlent également que parce que les revenus plus faibles des femmes sont imposés à des taux moins élevés d'impôt sur le revenu, dollar pour dollar, les femmes bénéficient en moyenne d'avantages fiscaux moins élevés en échange de leurs dons que les hommes. Ainsi, comparativement aux hommes, les femmes en tant que groupe ne sont pas en mesure de faire autant de dons aux organismes de bienfaisance de leur choix, même si, globalement, moins d'hommes font des dons. De plus, les préférences des hommes en matière de dons de charité sont très différentes de celles des femmes : les femmes soutiennent des activités de bienfaisance qui contribuent à répondre à des besoins fondamentaux comme le logement adéquat, les soins et les services de santé et l'éducation, tandis que les hommes priorisent les sports et les loisirs⁵.

UN FINANCEMENT ÉRODÉ, DES SERVICES SURSOLLICITÉS ET DES INÉGALITÉS CROISSANTES

Le secteur des femmes a connu plusieurs décennies d'érosion de son financement, en plus d'être affligé par ce système qui reproduit les inégalités sous-jacentes (et peut-être en raison de ce système). Entre 2005 et 2015, le secteur a souffert d'une perte de financement fédéral considérable lorsque le budget de Condition féminine Canada a été réduit de 37 %, et plus de 30 groupes de femmes ont perdu 100 % de leur financement⁶. Le mandat de Condition féminine Canada a également été restreint, de sorte que les organismes ne pouvaient plus lutter efficacement pour l'égalité. De plus, le financement des organismes travaillant principalement auprès des communautés immigrantes et réfugiées a été réduit en même temps. Selon l'Indice d'inégalité de genre des Nations Unies : « À partir de 2005, le Canada a perdu beaucoup de terrain dans des domaines clés de l'égalité de genre, chutant de 13 places au classement mondial de 2008⁷ ».

C'est aussi pendant cette décennie qu'est survenue la crise financière de 2008 et qu'une série de mesures d'austérité ont été mises en place par divers gouvernements provinciaux et territoriaux pour réduire leurs dépenses. Conséquemment, de nombreux services pour les femmes ont dû fermer, ce qui a transféré des responsabilités supplémentaires vers d'autres organismes. Certains organismes ont reçu un financement accru pour compenser, mais dans la plupart des cas,

aucune ressource supplémentaire n'a été accordée. Ce fut particulièrement le cas en Colombie-Britannique, au Québec, en Ontario et en Nouvelle-Écosse. En outre, les femmes ont été presque complètement exclues des fonds de relance injectés dans des secteurs majoritairement masculins, comme l'industrie de la construction, qui a profité d'un financement massif dans les infrastructures en raison de la prédominance genrée des hommes dans ces industries.

Le secteur des femmes offre des protections essentielles à la santé et à la sécurité des personnes qui vivent au Canada. Pourtant, ses organismes sont partiellement et irrégulièrement financés par une combinaison imprévisible de dons individuels, de dons d'entreprises et de subventions. En plus de prendre énormément de temps à gérer, ce modèle est inefficace, car les ententes ne durent que d'un à trois ans. Conséquemment, les groupes sont constamment en processus de recherche, de rédaction de demande et de renouvellement d'un financement qui est, la plupart du temps, temporaire et axé sur un projet précis. Ce modèle s'avère donc extrêmement fragile.

UN FINANCEMENT ÉRODÉ, DES SERVICES SURSOLLICITÉS ET DES INÉGALITÉS CROISSANTES

Les rapports des organismes communautaires et de bienfaisance (tout particulièrement du secteur des femmes) révèlent qu'une crise du financement guette les groupes. *Le Rapport sur les dons de 2018* de CanaDon indique que les dons privés au secteur caritatif sont en déclin à long terme et que le financement gouvernemental est de plus en plus dirigé vers les grosses organisations de plus de 200 employé-e-s. Or, en analysant les données depuis une perspective de genre, il est clair que seuls quelques organismes du secteur des femmes au Canada comptent 200 employé-e-s ou plus, ce qui exclut tous les autres organismes de ce changement favorable aux gros organismes. La plupart des organismes du secteur des femmes emploient moins de 10 personnes, et selon le rapport sur les dons, ils font partie de ceux qui mènent des campagnes de financement et d'autofinancement représentant presque 75 % de leurs revenus, alors que ce chiffre, chez les organismes comptant de 10 à 200 employé-e-s, se situe plutôt autour de 50 %⁸. Les dons individuels connaissent également une diminution. En effet, la moyenne des dons annuels, pour presque tous les groupes d'âge, est à la baisse. *Le Rapport sur les dons de 2020* fait également état de cette tendance⁹. Nous pouvons nous attendre à ce que le déclin des contributions soit exacerbé par la pandémie. Pourtant, pour comprendre l'interaction précise entre les écarts structurels de genres et le

financement, il est essentiel d'avoir accès à des données relatives à tous les aspects du financement, et que ces données soient exhaustives et actualisées.

Le financement du secteur des femmes repose largement sur des entités privées comme les entreprises, les fondations et les individus, ce qui peut occasionner une perte d'autonomie décisionnelle pour de nombreux organismes. Les groupes ne peuvent plus répondre à des besoins communautaires particuliers ou financer des services précis en fonction de leur mission, mais doivent plutôt répondre aux exigences d'un modèle conçu en fonction des priorités des bailleurs de fonds. Cela signifie que des programmes qui fonctionnent bien et existent depuis plusieurs années doivent être démantelés, repensés ou réorganisés pour correspondre au modèle de projet imposé par les bailleurs de fonds en fonction de critères parfois établis sans consultation ou sans avoir mené de recherche sur les pratiques prometteuses. Ce financement est parfois conçu pour soutenir la capacité des organismes à se lancer dans l'innovation ou à développer de nouveaux outils et de nouvelles méthodologies. D'autres bailleurs de fonds privés se concentrent seulement sur les « coûts directs des programmes », ce qui limite le potentiel des organismes à prendre part au plaidoyer et à la défense de droits ou à se consacrer au développement communautaire et à la collaboration

UN FINANCEMENT ÉRODÉ, DES SERVICES SURSOLLICITÉS ET DES INÉGALITÉS CROISSANTES

sectorielle. De plus, ce sont les organismes, et non les bailleurs de fonds, qui portent le fardeau de démontrer l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes, ce qui constitue une charge de travail supplémentaire.

Au cours des dernières années, la Fondation canadienne des femmes a financé des services sociaux essentiels qui devraient être pris en charge par le gouvernement. Des subventions ont soutenu la mise sur pied d'équipes d'intervention en matière d'agression sexuelle dans des collectivités rurales et nordiques; financé la création de trousseaux médico-légaux pour les survivantes de viol, en Alberta, qui ne veulent pas immédiatement porter d'accusations; contribué aux salaires d'éducatrices travaillant auprès des enfants dans des maisons d'hébergement pour femmes violentées; et permis d'offrir de la nourriture et du transport à des participant-e-s de programmes. Comme la Fondation se concentre sur les personnes qui font face au plus grand nombre d'obstacles, elle finance souvent les organismes qui ont le moins de moyens. Malheureusement, la Fondation canadienne des femmes peut seulement financer environ 15 % des demandes qui lui sont présentées, et à chaque cycle de subventions, de nombreux projets importants ne sont pas financés.

Certains services, en particulier les refuges pour femmes, bénéficient actuellement d'un

financement provincial en grande partie garanti et récurrent. Mais le fait d'opérer des services financés par le gouvernement peut s'avérer problématique pour les organismes qui critiquent les politiques publiques ou militent pour les transformer¹⁰. Des organismes du secteur des femmes affirment avoir perdu une partie de leur autonomie ainsi que leur capacité d'exercer une influence en matière de politiques ou de contester des décisions du gouvernement en raison de leur dépendance à l'égard du financement public. Ce problème est inhérent à tout rapport de financement régulier et garanti, et peut être atténué en contestant les dynamiques de pouvoir sous-jacentes à la relation bénéficiaire/bailleur de fonds.

Le gouvernement actuel a augmenté le budget et la portée du ministère des Femmes et de l'Égalité des genres. Grâce à ces changements, le secteur des femmes est mieux financé depuis 2015. Néanmoins, les gouvernements tardent à appliquer de façon cohérente une analyse fondée sur le genre dans plusieurs domaines. De nombreuses organisations de femmes d'envergure nationale ont commencé à rebâtir leurs capacités, tout comme plusieurs organisations régionales. Par contre, ces efforts ne remplacent aucunement les capacités antérieures, qui étaient déjà insuffisantes pour répondre aux besoins des femmes au Canada. C'est pour cette raison que le Plan national d'action

UN FINANCEMENT ÉRODÉ, DES SERVICES SURSOLLICITÉS ET DES INÉGALITÉS CROISSANTES

pour l'égalité des genres au Canada et le Plan national de lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles font l'objet d'un appui généralisé. Des mesures comme celles-ci contribueraient grandement à garantir une coordination solide du secteur et une offre de services semblable dans toutes les régions du pays.

La proportion du financement attribué au secteur des femmes est moins grande que celle accordée à d'autres secteurs, et les femmes sont doublement désavantagées par le système fiscal. Ce que l'on considère comme « normal » pour le secteur des femmes est en fait une combinaison d'inégalités extrêmes ayant plongé le milieu dans une crise bien avant l'apparition de la pandémie de COVID-19. Le secteur des femmes fait face à des urgences causées par la COVID-19 qui touchent toute la société, mais qui ont, de surcroît, des effets négatifs spécifiques sur les femmes. Les organismes doivent s'activer pour intervenir dans cette situation de crise et offrir davantage de services, et bon nombre d'entre eux le font effectivement en dépit des difficultés.

ENTRER DANS LA PANDÉMIE SANS FILET DE SÉCURITÉ

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, en raison du manque d'analyse comparative selon le genre et de données quantitatives permettant de définir aisément l'étendue de l'impact de la crise sur le secteur des femmes, la Fondation canadienne des femmes, ONN, Imagine Canada et d'autres groupes se sont tournés vers les enquêtes en ligne, les consultations et les rencontres dans le but d'évaluer les effets de la pandémie sur le secteur des femmes. Ainsi, la Fondation canadienne des femmes a lancé un questionnaire en ligne le 23 mars pour recueillir les réactions des organismes à l'égard des impacts initiaux de la pandémie, en plus de consulter ses partenaires et de collaborer avec eux pour surveiller et noter leurs besoins et leurs inquiétudes.

Le sondage de la Fondation canadienne des femmes a été envoyé à environ 500 organismes et a permis de recueillir 120 réponses dans toutes les provinces et tous les territoires. Un peu plus de la moitié des répondant-e-s affirment être dans une situation financière précaire, pour toutes sortes de raisons. Certains groupes ont dû fermer leur entreprise sociale, d'autres ont annulé des événements de financement ou ne bénéficieront pas des activités de financement d'une tierce partie, et d'autres s'inquiètent des choix des donateurs et donatrices individuel-le-s, qui se tourneront peut-être vers des services et interventions d'urgence relatifs à la COVID-19. Quatre-

vingt-deux pour cent (82 %) des organismes ont peur de devoir fermer leurs portes¹¹. Toute baisse de revenus accable les organismes de bienfaisance, quels qu'ils soient, mais le secteur des femmes a une longueur de retard sur le reste du secteur en raison des inégalités sous-jacentes.

Les OSBL et les organismes de bienfaisance en général ont rarement des réserves de fonds dépassant trois mois d'activité, une norme employée dans le secteur pour contrôler leurs revenus et les distinguer des organisations à but lucratif. Lorsque des organismes parviennent à accumuler d'importants surplus, il n'est pas rare que les bailleurs de fonds décident de ne pas les soutenir. Quelques-uns des organismes qui ont répondu au questionnaire de la Fondation canadienne des femmes mentionnent être à quelques semaines de devoir fermer leurs portes. Selon l'enquête éclair menée par l'ONN¹² au sujet des impacts de la pandémie de COVID-19 sur le secteur sans but lucratif et de bienfaisance en Ontario, 78 % des organismes principalement au service des femmes, des filles et des communautés 2ELGBTQI+ rapportent souffrir d'une perte de revenus ou appréhender une perte de revenus liés aux campagnes de financement (événements de financement et dons annulés, par exemple). Ce pourcentage est plus élevé que celui rapporté par le reste du secteur (74 %). À peine la moitié des organismes ayant temporairement cessé

ENTRER DANS LA PANDÉMIE SANS FILET DE SÉCURITÉ

leurs activités pensaient réussir à survivre jusqu'à six mois. Un peu plus du tiers (36 %) des répondant-e-s affirment que l'impact financier total de la pandémie représentera moins de 100 000 \$, tandis que 23 % des répondant-e-s signalent un impact allant de 100 000 \$ à 249 000 \$.

Au moment de publier ce rapport, 60 % des pertes d'emploi causées par la COVID-19 au Canada étaient subies par des femmes¹³. Selon une enquête menée par Imagine Canada, un tiers des organismes de bienfaisance ont déjà mis à pied des employé-e-s à cause de la pandémie, et d'autres organismes prévoient le faire. Généralement, les employé-e-s de ces organismes sont des femmes, et la précarité des organisations a un effet sur la capacité des femmes à obtenir des emplois décents permanents et ainsi améliorer leur sécurité économique et celle de leurs familles et communautés. Les problèmes de liquidité ont d'importants effets sur le secteur des femmes et de nombreux organismes ont demandé du financement d'urgence à leur fondation communautaire locale, à Centraide ou à d'autres bailleurs de fonds locaux. L'enquête éclair de l'ONN révèle que 40 % des organismes principalement au service des femmes, des filles et des communautés 2ELGBTQI+ rapportent avoir besoin de moins de 100 000 \$ en financement d'urgence pour maintenir leurs activités et répondre à l'augmentation de la demande. Les organismes mentionnent

avoir surtout besoin d'aide pour payer le loyer ou l'hypothèque, de soutien pour garder leurs employé-e-s, de technologie pour répondre à la pandémie, ainsi que d'un fonds gouvernemental de stabilisation¹⁴.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, la violence fondée sur le genre augmente dans n'importe quel contexte d'urgence. Des urgences comme les feux de forêt en Alberta ou les inondations au Québec ont créé de multiples chocs pour les familles et les collectivités : pertes de propriété, déplacements, pertes de revenus et changements temporaires ou à long terme aux structures communautaires de base. Toutes ces urgences ont eu des impacts en fonction du genre, et le secteur des femmes doit être en mesure de faire face aux menaces actuelles et futures à la stabilité au Canada. Dans le cadre du modèle actuel, les organismes continuent de travailler et d'offrir leur expertise dans le contexte d'un financement érodé et précaire. Cette situation ne peut plus durer.

Pendant la crise de la COVID-19, les personnes qui travaillent dans le secteur des femmes offrent des services essentiels : elles doivent répondre à une augmentation de la violence fondée sur le genre; elles soutiennent des femmes et des enfants en situation de logement précaire et dont la sécurité alimentaire est compromise; elles offrent des services de garde d'enfants d'urgence; et elles assurent des services communautaires vigoureux et flexibles,

ENTRER DANS LA PANDÉMIE SANS FILET DE SÉCURITÉ

capables de s'adapter aux circonstances les plus exigeantes. Le sondage mené par la Fondation canadienne des femmes révèle que 67 % des répondant-e-s disent avoir lancé de nouveaux programmes ou services en réponse à la pandémie; un peu plus de la moitié disent avoir constaté une augmentation allant jusqu'à 30 % de la demande de services à laquelle elles étaient en mesure de répondre. Plusieurs ont perdu des bénévoles, non seulement à cause des mesures de confinement, mais aussi parce qu'une grande partie des bénévoles sont des personnes retraitées ou handicapées, deux groupes particulièrement vulnérables à la COVID-19.

C'est dans ce contexte que la demande de services offerts par le secteur des femmes a augmenté durant la pandémie. Les mesures d'isolement ont exacerbé la violence conjugale et sexuelle, et les enfants et les jeunes subissent davantage de violence familiale, de négligence et de maltraitance, ou en sont davantage témoins. À cause des fermetures, les bénéficiaires des services n'ont toutefois plus accès aux organismes qui les soutiennent.

Même dans les provinces qui ont commencé à lever les restrictions afin que certains secteurs (comme la vente au détail, le secteur manufacturier et les chantiers de construction) puissent reprendre leurs activités, l'isolement social et les autres mesures seront vraisemblablement réactivés sporadiquement tant et aussi longtemps

qu'un vaccin fiable ne sera pas disponible à grande échelle. Selon certaines sources, cette situation pourrait même perdurer de 12 à 24 mois, et s'ajoute à d'autres crises potentielles, comme les inondations à Fort McMurray et divers phénomènes météorologiques liés aux changements climatiques.

De nombreux organismes ont pris des mesures pour changer leur façon de faire afin de continuer à fournir leurs services, notamment en offrant un service en ligne ou par téléphone. L'enquête éclair menée par l'ONN révèle que 83 % des répondant-e-s connaissent ou appréhendent une perturbation de leurs services aux individus et à la communauté. Six organismes sur dix (59 %) disent être ouverts et en service, mais ont dû modifier leur mode d'opération habituel, et 19 % des groupes (presque un sur cinq) ont dû fermer leurs portes¹⁵.

Tout cela s'ajoute au stress que subissent les travailleuses et travailleurs de première ligne, qui doivent réinventer leurs méthodes, se familiariser avec de nouvelles technologies et tenir compte des questions liées à la confidentialité et à la tenue de dossiers tout en s'ajustant à la réalité du télétravail. Un grand nombre d'employé-e-s doivent s'adapter à ces nouvelles réalités sans la moindre mesure de soutien supplémentaire. Seule une petite minorité de ces employé-e-s disposait déjà d'un espace de bureau à domicile, mais tout le monde a dû s'ajuster rapidement pour réussir à travailler de la maison, dans des

ENTRER DANS LA PANDÉMIE SANS FILET DE SÉCURITÉ

espaces aucunement conçus pour le travail à domicile. Il est soudainement devenu nécessaire, par exemple, de mettre à niveau le service Internet sans fil à la maison, de réquisitionner des espaces familiaux pour le travail et de partager des ordinateurs, téléphones et autres appareils, souvent sans aucune forme de compensation de la part de l'employeur. Il ne s'agit là que d'une partie des coûts de la pandémie qui n'ont pas encore été estimés et ne seront peut-être jamais remboursés. Ces difficultés ne font que s'ajouter aux inégalités structurelles qui caractérisent ce secteur d'activité en temps normal. Non seulement les femmes travaillent-elles au sein d'organismes fragilisés par un modèle de financement précaire, mais en tant qu'employées, elles font aussi les frais d'un important écart salarial genré. En moyenne, une femme employée à temps plein gagne 75 cents pour chaque dollar gagné par un homme au Canada. Les oppressions croisées aggravent encore cet écart salarial : ce chiffre est de 65 cents chez les femmes autochtones, 67 cents chez les femmes racisées, et 54 cents chez les femmes en situation de handicap¹⁶. Le secteur dans son ensemble ainsi que les femmes qui y sont employées sont ainsi plus vulnérables aux effets continus de la pandémie en raison des inégalités financières existantes.

Le passage au télétravail et la nécessité de scolariser les enfants à la maison ont créé une pression supplémentaire qui est largement encaissée par les femmes sur le marché du travail. La charge liée à la garde des enfants, par exemple, retombe généralement sur les femmes, et celles-ci sont plus isolées que jamais dans la crise actuelle. En effet, en temps normal, les grands-parents, d'autres membres de la famille, des gardien-ne-s ou d'autres personnes peuvent prêter main forte. Durant la pandémie, le secteur des femmes doit se démener encore plus que dans le contexte du statu quo pré-pandémie.

La pandémie a forcé un très grand nombre de travailleuses et de travailleurs à faire du télétravail ou à continuer de travailler en première ligne et en situation de risque élevé, comme dans les hôpitaux ou les centres des soins de longue durée, des milieux de travail où la distanciation physique est impossible. Cette nouvelle situation révèle clairement que la double charge qu'assument les femmes depuis toujours (soit la prestation de soins non rémunérée en plus du travail rémunéré) est en train de devenir une triple charge de travail non payé en l'absence de services de garde universels. Les infirmières et travailleuses de la santé, qui sont toujours majoritairement des femmes, doivent maintenant régulièrement travailler des quarts de 12 heures ou plus pour ensuite revenir à la maison et prendre soin des

ENTRER DANS LA PANDÉMIE SANS FILET DE SÉCURITÉ

enfants ou répondre à d'autres besoins familiaux qu'elles sont les seules à pouvoir prendre en charge. Les milieux de travail qui entassent les employé-e-s dans des espaces exigus, les transports et les espaces de vie exposent les femmes à un risque d'infection extrêmement élevé et forcent tous les parents (souvent majoritairement des femmes employées dans des usines de transformation des aliments) à se séparer de leurs enfants pour les protéger ou à vivre avec eux au risque de leur transmettre le virus si les mesures de protection en milieu de travail sont inadéquates.

Dans les résidences publiques et privées de soins de longue durée, les travailleuses doivent désormais assumer auprès des patient-e-s le rôle de proximité qui incombe normalement aux familles, lesquelles ne peuvent plus rendre visite à leurs proches. Pour un salaire scandaleusement bas, ces femmes se retrouvent ainsi à prendre davantage soin de leurs patient-e-s que de leurs propres enfants et familles. Il faut absolument reconnaître cette charge de travail supplémentaire assumée par les travailleuses et travailleurs pendant la pandémie. Il faut aussi reconnaître que ce fardeau est majoritairement porté par les femmes.

DANS L'IMMÉDIAT : LA GESTION DE CRISE

Les gouvernements n'ont pas ignoré les besoins du secteur des femmes pendant la crise de la COVID-19. Un financement fédéral de l'ordre de 50 millions de dollars a été mobilisé et immédiatement transféré, par Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC), aux refuges et centres d'aide aux survivantes de violence sexuelle pour leur permettre de répondre à l'augmentation de la violence fondée sur le genre. Les lignes d'écoute téléphonique rapportent une augmentation de 300 % des appels. Les services policiers signalent quant à eux une augmentation des appels se rapportant à des incidents de violence conjugale, et les refuges affirment que les anciennes résidentes comme les résidentes actuelles sont plus anxieuses, ont besoin de plus de soutien et vivent une plus grande variété de difficultés. Pour toutes ces raisons, il est essentiel que des fonds permanents soient dégagés afin de répondre à ces besoins accrus. Nous estimons qu'environ 30 millions de dollars des fonds de FEGC, jusqu'à présent, ont atteint presque tous les refuges et centres d'aide aux survivantes partout au Canada, soit environ 600 au total¹⁷.

De plus, le gouvernement fédéral a annoncé la création d'un Fonds d'urgence pour l'appui communautaire de 350 millions de dollars, par l'entremise d'Emploi et Développement social Canada, afin de soutenir les organismes communautaires. Ces fonds doivent être distribués en fonction d'une solide analyse comparative entre les genres. De nombreux organismes

offrent des services de soutien de première ligne aux femmes et aux filles en dehors du réseau de refuges et de centres d'aide aux survivantes de violence sexuelle. Ces organismes font de l'intervention et de la prévention en matière de violence fondée sur le genre. Là encore, ces groupes offrent des mesures d'aide indispensables qui ne sont accessibles nulle part ailleurs. Ce sont ces organismes qui déploient le filet social qui manque à notre société.

Le gouvernement fédéral a également créé une subvention salariale à laquelle ont accès les organismes de bienfaisance, bien qu'il ne soit pas clair, à ce jour, combien de ces organismes ont pu s'en prévaloir, compte tenu des critères d'admissibilité actuels. Les travailleuses et travailleurs essentiels ont eu droit à des suppléments salariaux. Le secteur des femmes a également bénéficié d'autres mesures mises en place pour venir en aide aux petites et moyennes entreprises, mais ces mesures ont à peine suffi à répondre aux besoins, et le manque à gagner demeure un motif d'inquiétude étant donné la gravité des lacunes qui existaient déjà avant la pandémie.

De nombreuses fondations ont aussi mobilisé des fonds d'urgence, et plusieurs ont recueilli des millions de dollars, mais le secteur des femmes ne bénéficie que rarement de ces montants, car ils ne sont pas attribués en fonction d'une analyse comparative entre les genres. Pour bonifier le financement fédéral, quelques provinces ont reconnu les pressions subies par

DANS L'IMMÉDIAT : LA GESTION DE CRISE

certaines domaines et ont offert d'augmenter leur financement. Le Québec, notamment, s'est engagé à déboursier 2,5 millions de dollars pour soutenir les interventions contre la violence fondée sur le genre.

À l'inverse, d'autres provinces ont déjà lancé des mesures d'austérité qui exposent les femmes et les familles à des risques considérables. Le gouvernement de l'Alberta, par exemple, a mis à pied des enseignant-e-s, et le Manitoba a coupé le financement des services aux jeunes et aux femmes et adopté une approche austéraitre du déconfinement. Ces décisions auront de graves répercussions sur notre secteur, puisqu'elles forcent les organismes toujours en activité à répondre à des besoins supplémentaires, ce qui fait augmenter la demande de services et oblige les organismes à mener des campagnes de financement pour compenser la perte de financement public. Cette situation d'inégalités au sein du secteur contribue à perpétuer le modèle actuel inadéquat de financement des services sociaux, condamnant ainsi les services à la précarité et au sous-financement.

Les groupes de défense doivent souvent faire pression sur les responsables politiques pour que le gouvernement applique l'analyse comparative selon le genre. Bien que cette analyse fasse maintenant partie du processus d'élaboration des politiques au sein du cabinet fédéral, elle n'a toujours pas été adoptée à tous les niveaux du gouvernement fédéral ni à tous les paliers de gouvernement

à l'échelle provinciale et territoriale. Puisqu'il s'agit essentiellement d'une approche volontaire, généralement vue comme une sorte de « complément sympathique », il est déjà évident que l'analyse comparative selon le genre a été négligée pendant la crise et qu'un grand nombre des mesures et politiques mises en place n'en ont tout simplement pas tenu compte.

Tel que mentionné, avant que la pandémie ne frappe, les femmes étaient déjà confrontées à des obstacles importants dans leur quête pour bénéficier des conditions de sûreté, de sécurité économique et d'emploi, de logement et de services de garde dont elles ont besoin. Bien avant l'adoption enthousiaste du Programme d'action de Pékin par le gouvernement fédéral, dans les années 1990, le secteur des femmes avait fait de l'élimination des obstacles à l'égalité pour toutes les femmes un axe central de son travail. Même si certaines des mesures d'égalité mises en place ont commencé à faire une différence, les changements demeurent modestes. Ainsi, les femmes canadiennes sont encore loin d'une égalité tangible, et les considérations relatives à l'atteinte de l'égalité doivent être intégrées dès maintenant à la refonte du financement du secteur des femmes ainsi qu'à toute stratégie de sortie de crise. Un retour à l'ancienne « façon de faire » au sein de ce secteur n'est tout simplement pas envisageable.

RÉÉVALUER LA NORMALITÉ : LES LIMITES DU MODÈLE DE FINANCEMENT

La pandémie et le confinement ont exposé et aggravé un grand nombre de failles. Le secteur des femmes continuera à s'attaquer aux inégalités dans un contexte où le nombre de demandes de financement privé présentées aux entreprises, fondations et individus risque de connaître une forte augmentation. En même temps, la chute des recettes publiques et le resserrement des restrictions en matière de dépenses publiques placeront de plus en plus d'organismes et de personnes dans une situation risquée. Le secteur des femmes devra opérer dans un environnement marqué par différents chocs sociaux et économiques, non seulement imputables aux effets de la crise, mais aussi aux difficultés entraînées par les changements climatiques.

Pour atteindre des résultats satisfaisants en matière d'égalité des genres, il est nécessaire de déployer des actions fortes et cohérentes : il faut harmoniser les services, le financement et les politiques, et mener une analyse et un suivi serré des avancées. L'égalité des femmes ne sera pas atteinte au Canada à moins que le secteur des femmes ne s'efforce d'exposer les causes premières de l'inégalité, comme la violence et les obstacles économiques. Nous avons également besoin d'un mouvement de femmes fort, constitué de groupes en quête d'équité militant pour des transformations structurelles et offrant de l'expertise en matière d'analyse comparative selon le genre depuis une position d'autonomie. Le

Canada ne peut tout simplement pas se passer des services qu'offrent ces groupes. Ce secteur est trop important pour que l'on accepte qu'il dépende d'un modèle fondé sur la précarité, lequel menace constamment de priver les personnes les plus vulnérables de l'aide dont elles ont besoin.

Les fondations et les grandes entreprises peuvent intervenir pour soutenir ces organismes, mais elles préfèrent généralement soutenir des programmes et projets pilotes à la pièce, et sont réticentes à financer le fonctionnement et les activités de base. Tandis que s'assèche le financement de base des services par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les organismes s'éloignent de leurs missions et se démènent pour survivre en combinant des subventions par projets, temporaires et non renouvelables.

Le modèle de financement actuel a créé un état d'appauvrissement et de fragilité chronique qui se traduit par un déficit systémique où, pour être considérés comme dignes d'être soutenus, les organismes sont obligés de faire la preuve de leur extrême besoin et sous-financement. De plus, ceux-ci sont incapables de mettre des fonds de côté pour se prémunir contre le genre de risques qu'entraîne l'actuelle pandémie.

La Fondation canadienne des femmes, le Fonds égalité et Fondations communautaires du Canada ont rédigé les « Principes de philanthropie féministe », un document évolutif visant à expliquer

RÉÉVALUER LA NORMALITÉ :

LES LIMITES DU MODÈLE DE FINANCEMENT

comment intégrer les approches du féminisme en action dans les rapports de financement. Ces principes impliquent notamment l'allocation de « fonds durables, viables, qui couvrent les frais administratifs de base, sont flexibles et prévisibles, et durent plusieurs années ». Maintenant plus que jamais, le secteur a besoin d'un financement flexible et garanti plutôt que d'interventions ciblées par projet. Il a besoin de financement de base.

Les gouvernements doivent garantir le financement d'un large éventail d'organismes. Actuellement, les refuges et maisons d'hébergement reçoivent généralement la part la plus importante et la mieux garantie du financement public, puisqu'ils sont soutenus par tous les paliers de gouvernement et que la plupart de leurs coûts sont couverts. Les refuges ont malgré tout des listes d'attente considérables, ils occupent des bâtiments vétustes qui doivent être rénovés et mieux aménagés, et n'ont pas les moyens d'appliquer les principes de conception universelle qui garantiraient une accessibilité complète à toutes les femmes en situation de handicap. Malgré ces lacunes, le modèle qui préserve dans une certaine mesure la sécurité financière des refuges est important et doit être élargi pour inclure d'autres domaines du secteur des femmes.

Le financement public peut offrir une plus grande stabilité aux organismes et à leurs employé-e-s. Les refuges, par exemple, pourraient en quelque sorte servir de piliers aux collectivités en fournissant plusieurs services en plus d'offrir des lits d'urgence aux femmes et aux familles qui subissent de la violence genrée. Les gouvernements devraient se donner la mission de reconstruire une infrastructure sociale pour assurer l'offre des services essentiels. Les pouvoirs publics doivent garantir la capacité de maintenir un niveau acceptable d'offre de services dans toutes les régions du Canada, et ces services doivent être maintenus en toutes circonstances. Durant la crise de la COVID-19, les gouvernements ont reconnu que les organismes du secteur des femmes sont essentiels au bien-être des Canadiennes et Canadiens, et cette reconnaissance doit dorénavant aller de soi.

VERS UNE NOUVELLE NORMALITÉ : DES RECOMMANDATIONS POUR UN SECTEUR DES FEMMES PROSPÈRE ET EN SANTÉ

Il est temps de bouleverser le statu quo en matière de financement du secteur des femmes. La pandémie est une occasion de repenser et de reconcevoir la place du gouvernement dans les modèles de financement. Nous avons une chance de remettre les cadrans à zéro. Si nous ne la saisissons pas, nous courons le risque bien réel de voir les structures fiscales publiques mettre en péril la durabilité des économies humaines fonctionnelles. Il faudra encore attendre pour être en mesure de quantifier les répercussions à long terme du choc actuel, mais la viabilité de la biosphère dont dépendent la vie et le bien-être des humains est elle aussi menacée. Il est temps pour le gouvernement fédéral de transformer ses politiques fiscales et budgétaires de manière à prioriser et promouvoir la santé, la sécurité et les capacités des êtres humains plutôt que les intérêts de l'entreprise privée et du secteur financier.

- Garantir le financement de base des organismes au service des femmes et des organismes en quête d'équité de manière à soutenir les avancées vers l'égalité des genres au Canada.
- Tenir compte des acquis en matière de politiques favorables à l'égalité des genres, et reconnaître que le rôle du gouvernement est de maintenir et d'accroître les progrès réalisés par les femmes en garantissant la mise en pratique de l'analyse comparative selon le genre plus dans la définition des politiques, et ce, en toutes circonstances.
- Impliquer le secteur des femmes dans la prise de décision en veillant à toujours inclure des organismes au service des femmes, en particulier des groupes en quête d'équité, dans les processus décisionnels à tous les paliers de gouvernement. Cela devrait comprendre des places au sein de comités consultatifs et des compensations pour la participation des organismes, en reconnaissance de l'expertise du secteur, à plus forte raison dans le processus de reconstruction post-COVID-19.
- Garantir la mise en œuvre de l'analyse comparative selon le genre plus dans les collectes des données relatives au secteur sans but lucratif et de bienfaisance. Ces données permettront de quantifier les failles structurelles en matière de financement et de soutien aux organismes du secteur des femmes.
- Intégrer l'analyse comparative selon le genre plus comme condition au transfert de fonds du gouvernement fédéral vers les provinces et territoires, ainsi que dans les ententes de principe avec les organismes de bienfaisance et sans but lucratif, y compris en ce qui a trait aux fonds de stabilisation du secteur.

NOTES DE BAS DE PAGE :

- 1 Charity Village. 2019. <https://charityvillage.com/canadian-foundations/>
- 2 Ontario Nonprofit Network. 2018. Women's Voices - Stories about working in Ontario's nonprofit sector
- 3 Ibid.
- 4 Brittany Lambert et Kate McInturff. 2015. <https://www.policyalternatives.ca/publications/reports/making-women-count-0>
- 5 Kathleen Lahey. 2012. Canada's Gendered Budget 2012: Impact of Bills C-38 and C-45 on Women. <https://femlaw.queensu.ca/sites/webpublish.queensu.ca/flswww/files/files/workingPapers/KLCanGenderedBudgetDc312012subm-printToPDF.pdf>
- 6 Fondation canadienne des femmes. 2018. L'égalité des femmes au Canada - Une analyse environnementale <https://www.canadianwomen.org/wp-content/uploads/2018/04/GENC-Environmental-Scan-Executive-Summary-Final-FR.pdf>
- 7 Ibid.
- 8 CanaDon. 2018. <https://www.canadahelps.org/media/The-Giving-Report-2018.pdf>
- 9 CanaDon. 2020. <https://www.canadahelps.org/fr/le-rapport-sur-les-dons/>
- 10 Melanie A. Beres, Barbara Crow et Lise Gotell. 2009. <https://www.jstor.org/stable/10.2307/canajsociahican.34.1.135>
- 11 Jessica Howard. 2020. <https://canadianwomen.org/blog/on-the-front-lines-remarkable-resilience-in-the-face-of-covid-19-pandemic/>
- 12 Ontario Nonprofit Network. 2020. Ontario Nonprofits and the Impact of COVID-19: A flash survey report
- 13 Shelly Hagan. 2020. <https://www.bnnbloomberg.ca/canada-s-job-pain-to-deepen-with-losses-beyond-service-sector-1.1432741>
- 14 Ontario Nonprofit Network. 2020. Ontario Nonprofits and the Impact of COVID-19: A flash survey report
- 15 Ontario Nonprofit Network. 2020. Ontario Nonprofits and the Impact of COVID-19: A flash survey report
- 16 Fondation canadienne des femmes, <https://canadianwomen.org/fr/les-faits/pauvrete/>
- 17 Fondation canadienne des femmes. <https://canadianwomen.org/fr/les-faits/pauvrete/>

RÉFÉRENCES :

- Beres, Melanie A., Crow, Barbara et Gotell, Lise. 2009. The Perils of Institutionalization in Neoliberal Times: Results of a National Survey of Canadian Sexual Assault and Rape Crisis Centres. *The Canadian Journal of Sociology/Cahiers canadiens de sociologie*, Vol. 34, No 1.
- CanaDon. The Giving Report. 2018. <https://www.canadahelps.org/media/The-Giving-Report-2018.pdf>; Le rapport sur les dons. 2020. <https://www.canadahelps.org/fr/le-rapport-sur-les-dons/>
- Fondation canadienne des femmes. (n.d.) Les femmes et la pauvreté au Canada : Les faits <https://canadianwomen.org/fr/les-faits/pauvrete/>
- Fondation canadienne des femmes. 2018. L'égalité des femmes au Canada : Une analyse environnementale. <https://www.canadianwomen.org/wp-content/uploads/2018/04/GENC-Environmental-Scan-Report-Final-FR.pdf>
- Dawson, Marina. 2019. Canadian Foundations. Charity Village. <https://charityvillage.com/canadian-foundations/>
- Hagan, Shelly. 2020. Canada's Job Pain to Deepen with Losses Beyond the Service Sector. Bloomberg News. <https://www.bnnbloomberg.ca/canada-s-job-pain-to-deepen-with-losses-beyond-service-sector-1.1432741>
- Howard, Jessica. 2020. On the Front Lines: Remarkable Resilience in the Face of the COVID-19 Pandemic. Fondation canadienne des femmes. <https://canadianwomen.org/blog/on-the-front-lines-remarkable-resilience-in-the-face-of-covid-19-pandemic/>
- Lahey, Kathleen. 2012. Canada's Gendered Budgets 2012 : Impact of Bills C-38 and C-45 on Women. Feminist Legal Studies Queen's. <https://femlaw.queensu.ca/sites/webpublish.queensu.ca/flswww/files/files/workingPapers/KLCanGenderedBudgetDc312012subm-printToPDF.pdf>
- Lambert, Brittany et McInturff, Kate. 2015. [Making Women Count: The Unequal Economics of Women's Work](#). Centre canadien de politiques alternatives.
- Ontario Nonprofit Network. 2020. [Ontario Nonprofits and the Impact of COVID-19: A flash survey report](#)
- Ontario Nonprofit Network. 2018. [Women's Voices - Stories about working in Ontario's nonprofit sector](#)

CE RAPPORT A ÉTÉ CORÉDIGÉ PAR :



Fondation canadienne des femmes

Fondée en 1991 pour répondre à un besoin criant en matière de philanthropie à l'intention des femmes, la Fondation canadienne des femmes est aujourd'hui l'une des plus importantes fondations du genre au monde. Avec l'aide de ses donateurs et donatrices, la Fondation a recueilli plus de 100 millions de dollars et subventionné plus de 2 000 programmes partout au pays. Les programmes de la Fondation s'attaquent aux causes fondamentales des problématiques qui touchent les femmes et les filles et aident ces dernières à surmonter les principaux obstacles auxquels elles sont confrontées.

Ontario Nonprofit Network (ONN)

ONN est un réseau indépendant regroupant les 58 000 organisations de bienfaisance et sans but lucratif de l'Ontario. Le réseau concentre ses efforts sur les politiques, la défense des droits et les services afin de renforcer le secteur en tant que pilier de notre société et de notre économie. Le réseau s'efforce de créer un contexte où les politiques publiques favorisent la réussite des organismes sans but lucratif. Nous facilitons la collaboration entre les divers organismes du réseau sur des enjeux qui concernent le secteur dans son ensemble, et portons la voix du réseau auprès du gouvernement, des bailleurs de fonds et des autres parties prenantes.

Centre canadien de politiques alternatives

Le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA) est un institut de recherche indépendant et non partisan qui s'intéresse aux questions de justice sociale, économique et environnementale. Fondé en 1980, le CCPA est l'une des principales voix progressistes au Canada dans les débats sur les politiques publiques. Son programme «Make Women Count» examine les disparités existantes entre les genres ainsi que les solutions nécessaires pour faire en sorte que notre société soit plus juste et plus égalitaire.

AVEC LA COLLABORATION DE :

Imagine Canada

La mission d'Imagine Canada consiste à appuyer et renforcer les organismes de bienfaisance et sans but lucratif canadiens afin qu'ils puissent mieux servir et engager les collectivités au Canada comme à l'étranger. Nous portons la vision d'un Canada plus fort, où les organismes de bienfaisance travaillent ensemble, aux côtés des entreprises et des gouvernements, à bâtir des collectivités dynamiques et prospères.

